



# Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

## L'Observatoire Photographique des Paysages



Les dunes de Bon-Aabri de 1980 à maintenant.

*L*e plan de gestion 2014-2018 de la Réserve naturelle prévoit la mise en place d'un observatoire photographique des paysages (OPP). Un premier travail est le fruit de Gwennoline Sola, stagiaire qui pendant un mois, s'est penchée sur ce thème et a effectué des recherches sur des données antérieures. Nous vous proposons un panorama de cette étude.



## Qu'est-ce qu'un paysage ?

Pour la convention européenne du paysage, le paysage désigne *«une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions»*.

Par étymologie, on peut définir le paysage comme étant *«ce que l'on voit d'un pays»*. La notion de paysage est subjective, propre à chaque individu et qui se distingue donc du milieu géographique. C'est donc un mot qui recouvre un ensemble de réalités très diverses selon les personnes. Il existe plusieurs catégories de paysages, les paysages ruraux, naturels et, apparus plus tard, les paysages urbains.

La notion de paysage apparaît au moment où les hommes établissent des rapports avec le milieu dans lequel ils sont. Les interactions qui vont se créer entre les sociétés et la nature vont alors influencer les paysages. L'homme joue donc un rôle important dans le paysage en le modifiant (constructions, actions sur les éléments naturels).

Pour le géographe, le paysage traduit à lui seul les inter-relations complexes des conditions naturelles et des activités des sociétés humaines.





## Pourquoi un OPP de la Réserve naturelle ?

Le but de cette opération à long terme est de suivre l'évolution des paysages de la Réserve naturelle et de sa périphérie. Car les paysages changent progressivement, du fait de l'accumulation de modifications parfois imperceptibles, ou de façon brutale, à l'occasion de gros aménagements.

Dans l'un et l'autre cas, il est difficile d'apprécier cette évolution car le paysage d'avant n'est plus là... et la mémoire humaine n'est pas toujours fidèle. La photographie permet de pallier aux défaillances de la mémoire et de comparer l'aspect d'un lieu pris à différentes époques, proches ou lointaines.

## L'OPP de la Réserve naturelle

L'Observatoire photographique des paysages de la Réserve naturelle est constitué d'un ensemble de photographies initiales, pour partie récentes, pour partie anciennes, qui sont reconduites "à l'identique" à intervalles de temps réguliers. Elles sont accompagnées par des informations qui en permettent la rephotographie et l'exploitation

Le paysage d'éstran est le paysage qui caractérise l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc du fait de son marage pouvant atteindre 13 mètres. Ce paysage est au bord de zones urbaines, portuaires, agricoles susceptibles d'évoluer à plus ou moins long terme.

Les paysages photographiés doivent répondre à des problématiques concernant les aménagements à venir sur le territoire, les modifications du territoire en interaction avec l'évolution naturelle de la végétation, les pratiques humaines mais aussi à la reconduction des photos anciennes qui peuvent apporter une antériorité aux clichés réalisés.

Le pas de temps varie, selon les photos, entre 1 et 10 ans. Le rythme des prises de vue dépend de plusieurs éléments et ne sera pas le même pour toutes les photos. Elles peuvent également être faites à d'autres intervalles que ceux indiqués si des événements non prévus viennent modifier les paysages (catastrophes naturelles, construction,...). Les évolutions naturelles de végétation concerneront des reconductions avec un pas de temps plus court car la dynamique est plus rapide contrairement aux dynamiques naturelles d'érosion ou d'effondrement qui peuvent être plus lentes sauf intempéries importantes qui causeront une accélération du processus. Les dynamiques anthropiques, quant à elles, répondront à des pas de temps encore plus longs en raison de la durée de vie des constructions.

*En terme d'aménagements à venir: des prises de vues ont été réalisées aux abords des ouvrages existants, anticipant les éventuelles évolutions de l'environnement en périphérie. Ici, le port du Légué et ses activités portuaires.*



# QUELQUES SITES EN MOUVEMENT...

## Les dunes de Bon -Abri, commune d'Hillion

*Sources : S. Duval, 1980*



Sur ce site, l'OPP apportera des informations sur la dynamique naturelle des dunes (engraissement/érosion) et donc de la végétation. En 30 ans, La tendance est à la progression du massif dunaire et plus particulièrement à l'ouest.

Qu'aura-t-on dans un siècle ?

*Sources : RN, 2014*



## La plage de Lermot, commune d'Hillion

*Sources : S. Duval, 1990*



*Sources : RN, 2014*



La dynamique naturelle des falaises et du cordon de galets seront observées de près.

Les petites maisons situées en contrebas des falaises ont disparu.

Il est prévu de reconduire une photo tous les 5 ans, sauf en cas d'évènement marquant suite à des aléas météorologiques tel un affaissement de falaise...



## Une méthodologie rigoureuse

Les prises de vue d'un même site doivent être comparables, c'est-à-dire faites exactement au même endroit et de la même manière. A cette seule condition, les différences que l'on peut observer entre les deux photos du même site correspondent bien à des changements réels du territoire.

L'OPP de la Réserve naturelle couvre l'ensemble de la baie, de la pointe du Roselier à l'estuaire du Gouessant, soit 23 prises de vue pour avoir un ensemble représentatif de la baie.



Les points de vue photographiés ont été regroupés en 3 catégories :

- la reconduction des photos anciennes (3 prises de vue). Elles concernent la plage et la grève de Lermot et les dunes de Bon abri vues de l'ouest.
- les dynamiques d'évolution naturelle (végétation des prés salés et phénomènes d'érosion des falaises,...) (13 prises de vue)
- les aménagements actuels (7 prises de vue) susceptibles d'évoluer tels que le port du Légué, la grève des courses, la plage du Valais, les bouchots et le camping de Bon abri.

Les prises de vue ont été géo localisées et référencées (date, heure, horaire des marées, hauteur d'eau, hauteur de l'objectif, focale,...) avec une reconduction prévue entre 1 et 10 ans.

